

Séance ordinaire du 31 octobre 2024
Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la commune de SERRIERES-EN-CHAUTAGNE

Délibération n°31102024D41

Objet : Règlement intérieur des salles communales mises à disposition

Date de la convocation et de l'affichage : vendredi 25 octobre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 07

Nombre de pouvoirs : 01

Nombre de votants : 08

Pour : 08

L'an deux mille vingt-quatre, le 31 octobre le conseil municipal de la commune de Serrières en Chautagne, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Brigitte TOUGNE-PICAZO, Maire.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
TOUGNE-PICAZO Brigitte	X			
JOURDAN Jean-Marc		X		Nicole PARIS
PARIS Nicole	X			
BOTTOLI David			X	
BONVARLET Pierre-Alexandre			X	
DESLOGES Laurence			X	
LYARD Céline			X	
MAILLET Jacques	X			
MERLE Alexandre	X			
MOLLEX Mylène			X	
MUGNIER Allison	X			
PIEDVACHE Gaëtan	X			
TRUCHE Nadine	X			

A été nommé secrétaire de séance : MAILLET Jacques

Rapporteur : Brigitte TOUGNE-PICAZO, Maire.

Exposé des motifs :

Madame le Maire présente le nouveau règlement intérieur des salles mises à disposition sur la commune.

Sont concernés :

- L'Espace De Fortis
- La Salle des fêtes

Le règlement intérieur sera effectif à compter de la présente délibération exécutoire.

A noter que le règlement intérieur de la salle Ulysse Nicollet a déjà fait l'objet d'une mise à jour.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ✔ **APPROUVE** le nouveau règlement intérieur des 2 salles communales mises à disposition.

Fait et délibéré à Serrières-en-Chautagne le 31 octobre 2024

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat le 04 novembre 2024.

Le Maire,

Brigitte TOUGNE-PICAZO



Le secrétaire de séance,

Jacques MAILLET

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Jacques MAILLET', written over a faint, circular official seal.